

# ASSEMBLEE NATIONALE

11 avril 2005

---

RÉGULATION DES ACTIVITÉS POSTALES  
(Deuxième lecture) - (n° 2157)

## SOUS-AMENDEMENT

N° 37

présenté par

MM. GOURIOU, BROTTES, HABIB, NAYROU, VERGNIER, Mmes LEBRANCHU,  
GAUTIER, PERRIN-GAILLARD, ROBIN-RODRIGO, MM. COHEN, GIACOBBI, GLAVANY,  
GAUBERT, LAUNAY, TERRASSE  
et les membres du groupe Socialiste et apparentés

-----  
à l'amendement n° 11 de la commission des affaires économiques  
-----

à l'ARTICLE PREMIER BIS

Dans cet amendement, substituer au mot :

« massifs »

le mot :

« zones ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous amendement de précision reprenant la terminologie normative de zone de montagne à la place de massif.